

SCRIPTA

Numéro Scripta : 2947

Auteur(s) : Robert Hastein, écuyer, du Vrétot [autre]

Bénéficiaire(s) : Robert Bertran, chevalier, Bricquebec (seigneur)

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : 1290, 13 septembre

Action juridique : autre

Langue du texte : ancien français

Analyse

Robert Hastein, écuyer, du Vrétot, cède à Robert Bertran, chevalier, seigneur de Bricquebec, son fief de Saint-Pierre d'Alonne, avec le patronage des églises de Saint-Pierre et de « Touville ».

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Bréard Charles, *Cartulaires de Saint-Ymer en Auge et Bricquebec, publiés avec notices*, Rouen-Paris, Lestringant-Picard, 1908, Bricquebec, n° 62, p. 248-249.

Texte établi d'après a

Sachent tous cheus qui sont et qui à venir sont que jen, Robert Hastein, escuier, d'Ouvritot, fils et heir Nicole Hastain jadis mort, quittey et du tout délessié à noble homme monseignour Robert Bertran, chevalier, seignour de Briquebec, tout le feu que mey et mes ancesors devion et avion tenu dudit seignour et de ses ancesors en la paroisse de Saint-Pierre d'Alonne et toutes les choses que je i avoie ou povaie avoir ; c'est assavoir en rentes, en hommages, en demaignes, en redevances, en seignouries et en toutes autres choses queles que eles soient en la paroisse desus dite et mesmement ès patronnages de l'iglise de Saint-Pierre d'Alonne et de la chappelle de Touville o toute la vertu, o toute la seignourie que mes ancesors ont eu es choses desus dites et que je i avoie ou devoie avoir ou povaie par droit héritage, et veul et ottrie que ledit seignour et ses heirs aient et porsient desore en avant bien et en pais les choses desus dites chen que mey et mes heirs n'i puisson desore en avant mettre nul empechement ne contredit en aucune manière. En tesmoing de laquel chose je ay seeley ces présentes lettres de mon seel. Qui furent fetes en l'an de grace mil et deus cens et quatre vins et dis eu meis de septembre, le mercredi emprès la nativitey Nostre-Dame.